

TY' MOUSS
5 RUE DES ECOLES
56860 SENE



Association Familiale
& Culturelle de Séné

ACCUEIL DE LOISIRS



ENFANCE
Bien grandir



PROJET PEDAGOGIQUE MERCREDIS 2021 - 2022



SEPTEMBRE 2021 – SEPTEMBRE 2022



**Familles Rurales
Association Familiale et
Culturelle de Séné**

L'accueil de loisirs Ty Mouss est une des activités de la fédération Familles Rurales Morbihannaise en lien avec l'Association Familiale et Culturelle de Séné. Celle-ci a été créée en 1977, qui a pour finalité de promouvoir un environnement favorable en contribuant à l'animation et au développement local par la participation, la solidarité et la responsabilité des habitants.

Dans le cadre de ses missions, le 30 janvier 1990, la commission Enfance de l'association, en réponse aux besoins exprimés par les familles sinagotes, décide d'ouvrir le centre de loisirs TY'MOUSS.

Jusqu'en 2014, l' l'Association Afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles, un Famille et Culturelle de Séné comité de parents est mis en place.

était gestionnaire de la structure. Depuis le premier **Répondre aux besoins des familles** janvier 2015, à la demande de

l'association, la fédération a pris Dans le cadre du contrat enfance et le contrat temps libre de la CAF, en charge la gestion financière, la mairie de Séné a fait construire un pôle enfance composé de deux administrative et ressource bâtiments. Cette structure est constituée de :

humaine de l'accueil de loisirs Ty Mouss. L'association participe à ce projet en tant qu'acteur local.

1. LE TERRITOIRE

LE CENTRE A POUR OBJET:

1. D'accueillir des enfants de 3 à 12 ans à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas, les mercredis après-midi et les vacances scolaires
2. De proposer des activités de loisirs adaptés à l'âge et au rythme de l'enfant

Depuis sa création, à chaque période de vacances ainsi que les mercredis, des animateurs qualifiés sont embauchés en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Les objectifs pédagogiques de ce projet sont liés aux objectifs éducatifs de l'association notamment en ce qui concerne l'épanouissement des habitants et leur responsabilisation. Les actions développées sont amenées à évoluer en fonction des bilans réalisés avec l'équipe d'animation, des échanges avec les familles et des réflexions menées au sein de la commission enfance afin de s'adapter au mieux aux besoins du public.

Afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles, un comité de parents est mis en place.

Répondre aux besoins des familles

- 1.1 espace multi accueil géré par le CCAS
- 2.1 accueil de loisirs

Ainsi depuis le 24 avril 2006, la mairie de Séné a mis à disposition un extraordinaire outil de travail, qu'est la structure de l'accueil de loisirs Ty Mouss, situé "Rue des écoles".

LE CONTEXTE ET L'ENVIRONNEMENT

L'ACM Ty' Mouss est situé en dehors du bourg, près d'autres bâtiments scolaires, culturels, multi accueil /crèche qui forment dans l'ensemble un pôle enfance/jeunesse.

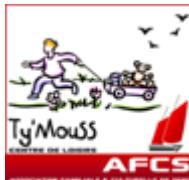
Il est positionné vers les marais et juste à coté il y a à disposition du public un grand parking.

LE PUBLIC ACCUEILLI

La plupart de Familles sont sinagotes, mais il y a une augmentation de familles vannetaises dû à la fermeture estivale de certains accueils de loisirs de la Ville de Vannes. La plupart des familles sont attentives à l'organisation de l'ACM, ce qui permet une bonne communication et la création d'un réseau éducatif.

La mise en œuvre de différentes formes de communication (site, e-mail, vidéos, diaporama, panneaux) et l'organisation de moments de partages permet d'impliquer les familles à différents niveaux.

2. ORGANISATEUR ET COMITE PARENTS



L'ORGANISATION

L'Association Familiale & Culturelle de Séné - Familles Rurales de Séné a été créée le 26 juillet 1977. Cette association loi 1901 est rattachée à la fédération nationale FAMILLES RURALES.

Elle a pour but d'agir dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous, en intégrant toutes les générations. Faisant appel à la participation, à la solidarité et à la responsabilité des habitants, l'association entend promouvoir un environnement qui leur soit favorable et contribuer à l'animation et au développement local.

L'**AFCS** est gérée par des bénévoles.

Pour répondre au mieux aux envies et besoins des habitants de Séné, l'AFCS propose une palette d'activités pour adultes et pour enfants.

ADULTES

- Art floral
- Arts manuels
- Atelier Initiation numérique
- Danses Africaines
- Danses Bretonnes
- Danses Jazz et Classique
- Gymnastique
- Patchwork
- Peinture

- Poterie
- Réfection de siège
- Théâtre AFCS
- Théâtre LES SENACES
- Yoga

ENFANTS

- Accueil de loisirs Ty' Mouss
- Danses Jazz et Classique
- Poterie
- Théâtre AFCS

COMITE DE PARENTS

Le comité de parents a été mis en place à partir de janvier 2014 (une commission enfance existait auparavant lorsque l'association était gestionnaire de la structure). Il est composé des parents dont les enfants viennent à l'accueil de loisirs et de bénévoles de l'association. Ce comité est ouvert à tous les parents volontaires.

Le principe d'un comité de parents est de participer à la vie de l'association en donnant leur point de vue sur l'organisation du centre, les plannings proposés aux enfants, les sorties et camps à mettre en place, etc. Mais surtout être force de proposition sur l'animation du centre. Les rencontres se font tous les deux mois environ et sont animé par l'équipe de direction.

Ce lieu d'échange avec les parents a une grande importance, car il permet de mieux comprendre les besoins des familles et surtout de les faire participer de manière active à la vie de l'accueil de loisirs. Des moments conviviaux seront organisés également par ce comité afin d'échanger avec les autres familles mais également de mettre en place de nombreux projets « familiaux ».

3. PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS TY' MOUSS

A. PRESENTATION DU CENTRE

NOMBRE ENFANTS

Le centre peut accueillir **84** enfants, de **3 ans à 12 ans** du 04 septembre 2019 au 01 juillet 2020.

FORMULE

Accueil à la journée avec repas ou matin avec ou sans repas ou après-midi avec ou sans repas.

HORAIRES

07 :30>09 :00.....Accueil du matin
 09 :00>09 :30.....Activités brise-glace – socialisation – présentation journée
 10 :00>11 :45.....Activités dans les groupes et service accompagnement groupe enfants avec activités extérieures
 12:00entrée des inscrits demi-journée et départ cantine/prise en charge auprès des écoles de Séné avec un service de minibus et bus
 12 :30>13 :30.....Repas
 13 :30.....entrée des inscrits demi-journée sans repas/départ des demi-journée
 Matin avec repas
 13 :30>14 :00.....Temps calme plus grands et début sieste pour les petits
 14 :30Activités dans les groupes et service accompagnement groupe enfants avec activités extérieures
 17 :00>18 :30.....Accueil du soir
 En dehors de ces heures, les locaux sont fermés par mesure de sécurité.

LOCAUX

Les locaux qui sont à disposition par la Mairie pour le centre sont :

ECOLE MATERNELLE DOLTO

- Salles à l'école maternelle DOLTO pour les 3-4 ans (1 pour la sieste et une pour les activités) :
 - o 2 dortoirs dont 1 utilisé aussi comme Salle Activité Plastique
 - o 1 Salle Motricité/Mouvements

- 1 Espace surélevé dans la Salle Motricité pour Activités diverses
- 1 vestiaire
- Sanitaire Enfants et Adultes
- 1 Cour
- 1 Préau

TY MOUSS

- 1 cour à l'école primaire Dolto pour les plus Grands
- une entrée
- un bureau Direction
- la salle d'accueil pour le Matin et le soir mais aussi pour des activités
- une infirmerie
- 2 salles d'activités pour chaque groupe et 1 polyvalente.
- les sanitaires enfants et adultes
- une cuisine
- une salle pour les animateurs avec vestiaire
- un dépôt pour les produits/outils entretien
- une laverie
- espace vert (en attente de Jeux et de tonnelle ombrage)

CANTINE

- la cantine est située à l'école Dolto située à environ 300m.

B. L'EQUIPE D'ENCADREMENT

- **Équipe:** 1 Directeur BPJEPS LTP - 1 Directeur Adjoint BPJEPS – 4 animateurs en CDI temps complet – 2 animateurs en CDI temps partiel – 2 animateurs en CDD - 1 agent d'entretien

➤ ROLE DE L'EQUIPE

Le rôle de l'équipe est d'assurer la sécurité affective, morale et matérielle des enfants dans un climat de plaisir et de jeu. Le centre offre à tous les enfants qui le fréquentent un espace éducatif et récréatif de qualité.

➤ ROLE DU DIRECTEUR

La responsable du centre avec son équipe construit un projet pédagogique, véritable cadre de l'action de l'équipe dans son ensemble.

La responsable du centre de loisirs a des fonctions :

- D'EDUCATION

conception du projet en accord avec les orientations éducatives de l'Association et en impliquant les animateurs, organisation de la vie sociale

- D'ANIMATION

de l'équipe, formation des stagiaires, relations avec les partenaires, les intervenants, les services de la communauté et des mairies

- DE GESTION

financière, sanitaire, alimentaire, administrative

- DE COMMUNICATION

avec les enfants et les familles

- DE SECURITE

garant du respect des normes et des réglementations en matière de la jeunesse et sports. Forme et contrôle son personnel pédagogique de manière très rigoureuse. La responsable du centre rend compte de son activité personnelle et de l'exécution des instructions qu'elle reçoit. Elle suggère des mesures qui lui semblent propres à améliorer le fonctionnement du centre.

➤ **ROLE DES ANIMATEURS**

- L'animateur assure un rôle de référent auprès des enfants
- Il associe les enfants à l'organisation de la vie collective et à l'animation de la vie quotidienne
- Il assure la sécurité physique et morale des enfants dans la vie quotidienne et les activités. Il assure auprès d'eux une présence continue.
- Il suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants.
- Il s'engage à respecter les modalités de fonctionnement

➤ **TRAVAIL D'EQUIPE**

Des réunions de préparation à la fin de chaque période (entre une vacance et l'autre) ont eu lieu le Samedi avec toute l'équipe : de l'accueil de loisirs. Il s'agit de définir les lignes de force du projet d'animation du centre. Au cours de cette réunion, l'équipe d'animation peu élaborer le programme d'animation et faire le point sur le fonctionnement du centre par le biais des **fiches-actions** qui représentent les choix pédagogiques de l'équipe.

Durant le fonctionnement du centre, le Directeur échange de façon régulière et informelle avec les animateurs sur le déroulement de la journée (briefing du matin et débriefing du soir), les difficultés rencontrées et la préparation des activités.

Tous ces outils permettent d'échanger de façon constructive en fonction des expériences de chacun et d'apporter si nécessaire des précisions sur certains points de réglementation, de fonctionnement ou éducative.

3. INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS

Le projet éducatif de l'association met en avant différents objectifs :

- **Répondre à un besoin de garde des familles sur la commune**
- **Participer à l'épanouissement de l'enfant et l'aider à trouver sa place dans la société de façon ludique.**
- **Intégrer le centre de loisirs à la vie sociale de la commune et de ses alentours**
- **Inciter les enfants à la découverte et à l'ouverture au monde qui l'entoure.**

Afin de répondre au mieux à ces objectifs, nous allons à notre tour, avec l'équipe d'animation, poser nos propres objectifs.

La liste des méthodes et moyens n'est pas exhaustive, elles ne cesseront d'être compléter par l'équipe d'animateurs, les enfants, les bénévoles, les parents, etc.

A. INTENTIONS PEDAGOGIQUES

Le centre de loisirs se veut un lieu d'accueil, de détente, de découverte et de rencontres.

- **UN LIEU D'ACCUEIL**

dans la mesure où il répond à un mode de garde, occasionnel ou régulier, ainsi qu'un lieu d'accueil des besoins de l'enfant qui sont la priorité du service.

- **UN LIEU DE DETENTE**

où le mode ludique est privilégié. Il s'agit ici de se démarquer de l'école, en instaurant un rythme différent et une ambiance propre au centre.

- **LIEU DE DECOUVERTE**

à travers des thèmes propres à éveiller la curiosité. Le thème a pour but de créer un lien entre les activités proposées au cours de la journée et de la semaine. Il donne une cohérence aux activités successives en emmenant le groupe d'enfants dans la même «histoire». Découvrir, c'est aussi s'initier à des activités que les enfants ne pratiquent pas couramment car nécessitant soit un matériel adapté, soit une qualification particulière. Découvrir, c'est s'ouvrir au monde, à son environnement immédiat et quotidien (balades en ville, pêche à pied..) mais aussi à d'autres mondes : un spectacle, une exposition... Ainsi ces activités de découverte concourent au développement intellectuel de l'enfant. Suscite sa curiosité et le conduit à des expériences nouvelles.

- **UN LIEU DE RENCONTRES**

Bien souvent les relations se limitent au sein même d'une école, voire, d'un quartier. C'est donc l'occasion d'élargir son cercle de connaissances et d'aller à la rencontre de l'autre, que ce soit dans l'affrontement, le compromis ou la complicité. La socialisation permet l'apprentissage de l'autonomie, et l'accent est mis sur la prise de responsabilité au sein du groupe. Conformément au projet éducatif, le centre de loisirs veut se démarquer du produit de consommation et amener l'enfant à être le propre acteur de ses loisirs. Même si le programme d'activités est élaboré au départ par les animateurs, l'enfant participe et prend part avec ses propositions et modifications, chacun selon ses capacités, aux actions menées. Celles-ci s'inscrivent dans un projet vécu par l'enfant.

Pour réaliser ce projet on ne peut pas oublier le point de départ sur lequel le service a été conçu : l'ENFANT.

B. REALISATION DU PROJET

Le projet doit être un instrument de croissance, de loisir et de conquête de nouvelles autonomies pour l'enfant.

1) STIMULER, EXPERIMENTER, DECOUVRIR : LES ACTIVITES

Le centre de loisirs doit être vécu comme un lieu de possibilités, d'expérimentations et de découvertes unies à une méthodologie ludique (thèmes spécifiques) pour permettre une meilleure approche aux activités de la part des enfants.

Chaque activité aura un objectif spécifique selon l'âge et l'éventuel thème ou projet spécifique; objectif qui sera établi pendant la programmation d'équipe.

- **activités créatives et d'éveil**

Il s'agit des activités manuelles qui permettent à l'enfant de pouvoir s'exprimer artistiquement, de « sentir » les différents matériaux, de découvrir le plaisir du « FAIRE » et faire expérimenter à l'enfant un sens progressif de sûreté et de compétence.

Les matériaux utilisés sont artistiques, naturels ou de récupération (pour une meilleure sensibilité à l'environnement).

- **activités de jeux, de motricité, de sport**

Le mouvement est fondamental pour l'enfant et s'exprimer avec son propre corps est un besoin prioritaire. Les propositions auront l'objectif de stimuler une motricité correcte et une perception positive du propre corps en vivant différentes expériences.

- jeux : habileté, groupe et petites règles
- grands jeux : chasse au trésor, olympiades....
- motricité : activité avec matériel de motricité, mouvements avec la musique....
- sport : expérimenter et découvrir le sport avec toutes ses nuances et ses possibilités
- on réserve une attention particulière à la découverte des jeux traditionnels d'ici et d'ailleurs et à leur construction pour permettre, soit une découverte culturelle, soit une expérimentation de nouvelles habiletés et d'autonomie.

- **activités d'expression**

Les formes proposées seront différentes pour stimuler une pluralité de langage expressif et selon le plaisir des enfants : chants, danse théâtre. Les enfants pourront ainsi s'exprimer en groupe ou seuls, avec la possibilité de personnalisation selon leur imagination et éventuelle construction d'instruments.

- **Activités culinaires et découverte des saveurs, des parfums, des couleurs**

Les thèmes choisis permettront de connaître les différents parfums, la variété des épices et permettre de découvrir les associations avec fruits et légumes. Le plaisir de cuisiner trouvera forme dans la préparation de petits plats et boissons pour les autres enfants et les parents.

- **activités d'imagination et lecture**

Les contes et les légendes permettent aux enfants de pouvoir connaître différentes traditions d'ici et d'ailleurs, et pouvoir créer leurs propres histoires avec l'utilisation des Cartes de Propp.

Il y aura un espace pour les plus grands pour la lecture car la bibliothèque a été organisée pour permettre une autonomie de choix.

- **activités thématiques**

Il s'agit des activités spécifiques selon les caractéristiques liées au thème du centre et se présenteront sous différentes formes : jeux, laboratoires, expériences, musique....

- **activités découverte**

Avec les sorties (en ville et en région) les enfants pourront visiter différents sites ou faire des expériences amusantes ou de découverte. Toutes les sorties sont liées au thème générale mais surtout sur le sous-thème de la semaine. Balades, visites d'endroits étranges ou curieux, activités sensorielles et d'expérimentation.

2) FAVORISER L'AUTONOMIE

Les enfants, selon l'âge et les capacités, ont la possibilité parmi différentes tâches de la vie quotidienne et des activités à s'organiser ou à participer en rapport aux lieux, aux

objets, aux autres et aux savoirs. Il n'y aura aucune contrainte mais les activités, les propositions et quelques règles seront partagées sous différentes formes avec eux pour leur permettre de choisir ou mieux comprendre : dessins, explications, visualisation...

Il y aura donc :

- Un aspect **matériel et pratique** : servir à table, couper, débarrasser, ranger, nettoyer, jouer, construire, créer sans l'adulte
- Un aspect **plus intellectuel** : savoir faire des choix pour les activités, savoir travailler seul ou en groupe, prendre l'initiative de poser des questions, demander des précisions,
- Un aspect **moral** : savoir respecter les règles autrement que dans une relation à l'adulte qui punit et récompense, respecter ainsi les autres et le matériel.

Pour rendre concret ce parcours, l'équipe organise :

- **des coins** : création de coins pour permettre une gestion autonome d'activité (jeux – lecture – détente – atelier)
- **des roulements** dans les tâches quotidiennes des moments communs (service aux repas, préparation du goûter, laboratoires....)
- **repas et goûters** : les repas et les goûters seront un moment de convivialité entre eux où partager le moment vécus le matin et la possibilité d'expérimenter différents aliments (goûter devient une expérience)
- **des moments pour soi** : la création de moments (temps informel) où les enfants peuvent librement disposer de leur temps pour s'organiser, choisir les amis, choisir la durée pour chaque activité décidé
- **des moments d'explications pour comprendre la répartition de la journée et des règles**: création des rituels ou des moments spécifiques pour permettre la reconnaissance des différents moments de la journée donnant un rythme régulier, tout en laissant l'espace à des moments plus spontanés, plus des moments pour mieux comprendre et choisir les règles de collectivité
- **des activités où l'enfant peut s'exprimer** : les activités sont conçues pour permettre à l'enfant même de personnaliser la création, soit en choisissant l'activité, soit en proposant lui-même quoi réaliser.

3) FAVORISER LA COMMUNICATION

L'écoute est un aspect fondamental du métier d'animateur.

La communication et l'écoute privilégient les rapports entre animateurs et enfants, enfants et enfants et animateurs et parents. La forme peut être soit verbale, soit avec

des visualisations graphiques ou simplement en ayant une aptitude réceptive : « être à l'écoute nous permettra de respecter le rythme de l'enfant ».

Le lien avec la famille est très important. Il permet ainsi d'instaurer un climat de confiance réciproque. Le temps d'échange lors de l'arrivée et du départ de l'enfant est donc un moment fort.

Les objectifs dans les relations avec les parents

Permettre aux parents de s'exprimer et de s'informer sur ce que vivent leurs enfants surtout si c'est la première fois qu'ils fréquentent un centre de loisirs.

Solliciter les parents pour mieux connaître leurs enfants.

Intégrer les parents à des temps de vie : une petite fête pourra réunir parents et enfants à la fin de la semaine, la convivialité sous différentes formes : spectacle, apéro, jeux, danse...

4) Assurer l'hygiène et sécurité

La sécurité des enfants lors des sorties à pied, en car ou en minibus est garantie par la disposition des animateurs devant et derrière le groupe, en portant le gilet de sécurité pour être vu par les voitures. A chaque déplacement, il y a une vérification du nombre des enfants.

- Dans le centre, il y aura toujours la présence d'un animateur soit à l'intérieur soit à l'extérieur (cour).
- Le bien-être des enfants est garanti avec une attention particulière portée à ses besoins vitaux : boire régulièrement en cas de chaleur etc...
- Le lavage des mains sera requis avant et après les activités, les repas et le passage aux toilettes.

5) FAVORISER L'INTEGRATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Tout enfant, quelle que soit la nature de son handicap, a le droit de s'inscrire dans un centre de loisirs.

Toute l'équipe met en place un ensemble de mesures et d'organisation qui permet à l'enfant de pouvoir vivre avec sérénité les activités, tout en respectant son rythme.

Cette organisation prévoit :

- une rencontre en amont du directeur, si possible avec l'équipe, avec la famille, avec l'organisme (ex IME) pour entamer un dialogue et une transmission d'informations pour le bien de l'enfant.
- une vérification de l'accessibilité des locaux et d'accueil

- un aménagement des espaces de vie de façon à ce que l'enfant puisse y accéder de manière autonome
- une programmation d'activités en fonction du handicap de l'enfant avec variantes ou modifications possibles
- proposer des activités pour une réelle insertion de l'enfant dans le groupe et faire vivre au groupe le handicap de l'enfant comme une richesse d'expériences
- organiser le personnel en fonction des rythmes de l'enfant pour lui donner la possibilité d'avoir des temps calmes spécifiques.

4. LE PLANNING

A. MOTIVATION DU CHOIX

Le choix des activités est fait selon les différentes tranches d'âge pour un respect éducatif et pour mieux cibler/stimuler les intérêts des enfants.

Chaque tranche d'âge a une dénomination cela pour permettre une cohésion du groupe et une continuité lors des « passages ». Une cérémonie de passage est faite à chaque début année pour représenter l'acceptation du groupe et la prise de conscience de l'enfant qui grandit et de conséquence un meilleur accueil au sein du groupe.

On a fait des choix selon les caractéristiques de chaque groupe et avec un but de « loisirs » étant donné que le matin la plupart ont été à l'école.

Les enfants qui participent les mercredis sont pour la plupart toujours les mêmes, cela permet de pouvoir faire des choix sur le groupe.

MATELOTS (CE1 et plus) : activités choisies ensemble avec les animateurs qui guident pour permettre une alternance de différentes activités ou proposer un niveau adéquat

MOUSSES GS et CP : les activités proposées suivent un « fil rouge », cela signifie que les activités proposées ne sont pas thématique mais suivent une progression pour permettre aux enfants d'acquérir une notion, une curiosité, un imaginaire....Chaque animateur (il y en a 2) fait une proposition de différente typologie pour permettre aux enfants de choisir.

MOUSSAILLONS (TPS - PS - MS) : les enfants dorment à l'école maternelle Dolto. La priorité dans cette tranche d'âge est le respect du rythme de l'enfant. Pour cela on fait

un réveil échelonné et le deuxième animateur propose de petits ateliers de différente type pour les enfants qui se réveillent : musique, motricité, manuel etc. Le gouter est pris à Ty Mouss

ACCOMPAGNEMENT : dans la logique de rendre service aux familles, Ty Mouss a créé ce service pour permettre aux enfants qui pratiquent des activités sportive, culturelles de pouvoir continuer. Avec un minibus il y a le service d'accompagnement sur les différents sites. La gestion des enfants qui attendent de partir ou reviennent est confié à un animateur qui organise des petits ateliers/projet permanents de décoration du centre qui porte à créer un lien avec Ty Mouss malgré leurs départs ou autre en fonction de la présence des enfants et leurs envies. Cela est mis en place avec l'objectif de faire participer ces enfants à la vie du centre même si le temps est très court.

B. LES PROJETS 2020-21 DES GROUPES

Handicap :

Ty Mouss s'engage à améliorer et développer l'accueil des enfants en situation d'handicap. Suite à l'année passée avec la Convention avec l'IME de Séné, on continuera sur cette lancée en travaillant avec l'équipe.

Eco-Nature :

Cette année Ty Mouss veut créer des outils et sensibiliser les enfants (à différents niveaux selon l'âge) sur la nature, le recyclage et la prise de conscience du gaspillage alimentaire. Pour cela les **Matelots** mettront en œuvre des ateliers (préparation, organisation, création, gestion) pour la préparation d'un potager et le démarrage et gestion d'un composteur. L'implication des autres groupes se fera après des partages et des missions que les Matelots donneront aux plus petits. A Ty Mouss toutes les salles d'activités sont dotées de 2 poubelles pour le tri (tout venant – papier)

Jeu & Imaginaire :

Le groupe **Mousses** cette année sera plus centré sur les différents périodes sur les différents aspects du JEU et sur un fil rouge thématique qui portera les enfants à nouvelles découvertes. Jeux traditionnels, jeux d'éénigme/résolution..., jeux collectifs, jeux avec matériel de récup, au final un tour d'jeu à 360°. Les fils rouges seront sur des thèmes connus et pas connus par les enfants pour leur permettre la découverte, l'expérimentation, la culture.

Autonomie et coordination :

Le groupe **Moussaillons** une fois passé la période de repères, sera à son réveil stimulé avec des ateliers sensoriels et d'autonomie.

Le matin sera dédié aux activités de groupes : motricité, éveil musicale, manuel, artistique, sensoriel. Partager en petit groupe chaque enfant aura moyen de trouver son plaisir A FAIRE, le résultat sera celui de l'expérimentation faite par l'enfant et sa créativité avec ses propres choix. Le site pour les ateliers manuels, lecture (Salle des rêves) sera Ty Mouss, tandis que pour ceux de motricité, jeux, sera l'école Maternelle Dolto.

Pour l'après midi on fera un réveil échelonné, cela signifie que chaque enfant à son réveil pourra choisir une petite activité et faire ses épreuves. Les animateurs mettront à leur disposition des outils qui amélioreront la coordination fine, l'autonomie des gestes dans la vie quotidienne et développeront une meilleure sensorialité.

C. ACCUEIL ET RITUELS

RITUEL DU MATIN & SOIR : pour rendre le moment plus significatif on a décidé de créer un moment collectif chaque matin et soir pour permettre aux enfants de se retrouver tous ensemble. Le matin pour dynamiser et expliquer la journée, tandis pour le soir un moment de la parole est laissé soit pour rappeler les règles ou simplement pour leur laisser exprimer leurs opinions ou échanger sur les choses faites. Une petite danse amusante est prévue et pour les petits cela permet de comprendre que c'est le moment ou du « démarrage de la journée » ou de l'arrivée « des parents ».

RITUEL DU PASSAGE : chaque année, début septembre on fait un rituel d'ACCUEIL pour les enfants qui « passent » de groupe (par ex un Mousse qui devient Matelot). Avec une musique adéquat le Groupe reçoit officiellement le nouvel arrivé et lui donne un petit diplôme.

SALLE D'ACCUEIL : « la garderie » pour nous représente un moment où les enfants peuvent plus librement choisir le jeux ou l'activité, les copains avec qui le faire. Pour cela on a choisi que les Moussaillons passent ce temps dans leur salle activité, tandis que Mousses et Matelots ont une salle d'accueil pour eux avec des coins aménagés :

- Dessins
- Jeux traditionnels
- Jeux société
- Bibliothèque et coin lecture

- Coin construction
- Coin jeux en prêt, crée pour stimuler leur envie d'apprendre nouveaux jeux et ainsi nous permettre de comprendre quels jeux les enfants aiment pour éventuellement les acquérir.

6. LA FIN DE LA PERIODE



Les Mercredis sont partagés en périodes : entre une vacances et l'autre. Chaque dernier mercredi les groupes sont invités à ranger leurs espaces pour permettre aux groupes des vacances de pouvoir utiliser aux mieux le matériel et les jeux. Cela est pour développer le sens de la vie en collectivité.

Toujours le dernier mercredi de la période il y a un moment festif ou de grand jeux/événement/forum activité selon programmation. L'objectif est de marquer le temps et pouvoir participer collectivement à un évènement.

7. L'ORGANISATION DES ACCOMPAGNEMENTS AUX ACTIVITES EXTERIEURES



L'accueil de loisirs propose un service d'accompagnement aux activités sportives et culturelles auprès d'autres Associations les mercredis en période scolaire.

Les parents doivent en faire demande max 7 jours avant pour permettre d'organiser le tour du Minibus.

Ce service est organisé pour répondre à la demande des familles et pour permettre aux enfants de pratiquer et s'épanouir dans une activité sportive/culturelle de leur choix chaque semaine.

Pour les conditions et modalité voir la fiche dans le Dossier d'inscription et sur le REGLEMENT INTERIEUR disponible sur le site.

8. L'ORGANISATION DES SORTIES



Des **sorties** seront prévues surtout sur le territoire. L'objectif est de connaître son territoire et ses possibilités. Connaitre les aires de jeux, de sport, la médiathèque, la maison de retraite etc. Des stages nous sont proposés et selon la typologie et la durée on y participe.

9. ORGANISATION GENERALE DE LA JOURNÉE

7h15 – 9h00	Accueil de toutes les tranches d'âge à TY MOUSS	- Disposition des affiches du jour - Accueil des parents et enfants avec échange d'info - Prédisposer musique d'ambiance et coins d'activité ou détente
08h30	Accueil des PS et MS à Dolto	-Les Petits déjà arrivés à Ty Mouss avant 08h30 se déplacent avec les Animateurs
Temps pour soi en attendant les copains Les enfants choisissent quoi faire et avec qui		
9h00 – 9h30	Toilettes, boire Rituel	Règles d'hygiène Rituel Démarrage journée
« BONJOUR » Rituel avec Musique ou jeux pour démarrer Rituel avec musique ou jeux pour démarrer en cercle		
Explications du programme Propositions et éventuel choix en fonction du Groupe.		
9h30 – 11h30	Activités ou sortie selon programme et selon le groupe	Salle spécifique – Cour – Extérieur selon le programme ou les choix avec les enfants
11h30	Toilette	Règles d'hygiène
12h00	Repas	Activation des roulements pour aider le service
13h30	« Dodo » et ceux qui désirent se reposer	Possibilité pour tous de se reposer – musique soft pour créer l'ambiance Réveil échelonné Proposition de Petites Activités pour ceux qui se réveillent avant les autres
13h30 – 14h00	Temps calme	Histoires, jeux sociétés...et musique pour vivre la sensation du calme
14h00 – 16h00	Activités	Salle spécifique – Cour – Extérieur selon le programme ou les choix avec les enfants
16h00 – 16h30	Toilettes et goûter	Règles d'hygiène – Roulements pour le service
16h30 - 17h00	« AU REVOIR»	Espace de la parole et rituel en cercle avec musique et échange avec les enfants sur leur ressenti de la journée passée

17h30 – 18h30

Temps pour soi
en attendant
les parents

Les enfants choisissent quoi faire et avec qui

7.

REGLES SANITAIRES

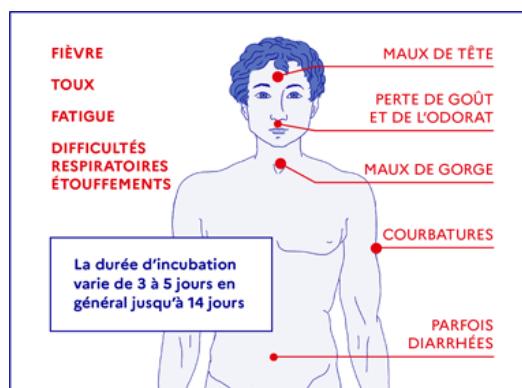
L'accueil doit être réalisé dans le strict respect des gestes barrières et des recommandations sanitaires, notamment:

- Le nettoyage approfondi des locaux et du matériel (jeux, tables, ...) préalablement à l'ouverture de l'établissement,
- La présence de savon en quantité suffisante pour les enfants et de gel hydro-alcoolique ou de savons pour les personnels,
- Accueillir les enfants dès l'entrée dans la structure, les parents n'entrent pas au sein de l'établissement afin de limiter les contacts et s'assurer auprès de la famille qu'aucun membre du domicile ne présente de symptômes spécifiques,

Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?

Les parents soutiendront le travail de l'équipe d'animation :

- en expliquant et en apprenant les gestes barrière et le respect des mesures de distanciation physique à leurs enfants avant leur arrivée à l'accueil de loisirs ;
- en respectant les horaires de dépose et reprise de leurs enfants (c'est essentiel au bon fonctionnement de ce protocole) ;
- en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'accueil de loisirs ;
- en prenant la température de leur enfant tous les matins, **c'est obligatoire**. Si l'enfant a plus de 37,8 °C, **il ne peut pas venir à l'accueil de loisirs** ;
- en ne mettant pas leur enfant à l'accueil de loisirs s'il ressent le moindre symptôme qui pourrait faire penser à une atteinte par le virus : de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées.



Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?

Le protocole sanitaire stipule que les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à **l'Accueil de Loisirs** en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez **l'enfant** ou dans sa famille. De plus, ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour **l'accueil de loisirs**. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8° C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à **l'Accueil de Loisirs**.

A **l'Accueil de Loisirs**, tout enfant présentant des symptômes sera isolé le temps que ses parents soient alertés et qu'un adulte vienne le chercher.

Si une personne semble tomber malade dans la cellule familiale, il vous faudra immédiatement informer **l'Accueil de Loisirs**. La procédure sera également :

- d'éviter les contacts ;
- d'appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

L'enfant ne peut pas être accepté de nouveau à l'accueil de loisirs sans le résultat d'un test.

Que se passera-t-il si un cas avéré est détecté dans la structure ?

Lorsqu'un cas est identifié dans un établissement scolaire ou **Accueil de Loisirs**, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre : diagnostic le plus précoce possible de tous les enfants du même groupe.

Fermeture d'une partie ou de la totalité de Ty'Mouss avec éviction des enfants concernés pendant 14 jours.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement est ensuite mis en place.

On vous invite en tout cas à regarder sur le site le

PROTOCOLE ET ORGANISATION

mis en place car selon la situation les choses peuvent évoluer. Merci